

## **INTRANET**

EXTRAIT du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue dans la salle des délibérations du comité exécutif, le 10 octobre 2014 - Un quorum présent.

---

### **REMPLACEMENT DE CHAUDIÈRES À L'HUILE DANS DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX – SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE – APPEL D'OFFRES**

**2014-320;**

VS-CE-2014-1168

CONSIDÉRANT que le Service des approvisionnements a invité trois (3) soumissionnaires à présenter des prix pour la fourniture de services professionnels en ingénierie afin d'effectuer, avec la collaboration du professionnel en efficacité énergétique, la préparation des plans et devis préliminaires et définitifs, les services durant la construction, pour les travaux de remplacement de chaudières à l'huile dans divers bâtiments municipaux (appel d'offres 2014-320);

CONSIDÉRANT que les deux (2) soumissionnaires se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées :

**GÉMEL INC.**

110, rue Racine Est, suite 310, Chicoutimi (Québec) G7H 1R1

Pointage final : 30.84                      Rang : 1                      Prix : 42 540,75 \$, taxes incluses

**TETRA TECH QB INC.**

3251, boulevard St-François, Jonquière (Québec) G7T 1A1

Pointage final : 19.22                      Rang : 2                      Prix : 68 295,15 \$, taxes incluses

À CES CAUSES, il est résolu :

---

*Le texte de la présente résolution est conforme aux délibérations de la réunion du 10 octobre 2014 mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.*

*Date de publication : 23 octobre 2014*

# INTRANET

QUE la Ville de Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

| SOUSSIONNAIRE                                              | POSTE | DESCRIPTION                                                              | MONTANT<br>TOTAL    |
|------------------------------------------------------------|-------|--------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Gémel inc.                                                 | 1 à 6 | Remplacement de chaudières à l'huile<br>dans divers bâtiments municipaux | 37 000,00 \$        |
| Total avant taxes :                                        |       |                                                                          | 37 000,00 \$        |
| TPS :                                                      |       | 5%                                                                       | 1 850,00 \$         |
| TVQ :                                                      |       | 9,975 %                                                                  | 3 690,75 \$         |
| <b>GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus</b> |       |                                                                          | <b>42 540,75 \$</b> |

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire R130006-024.

Adoptée à l'unanimité

---

Je certifie sous mon serment d'office que l'extrait ci-haut est une vraie copie d'une résolution adoptée par le comité exécutif de la Ville de Saguenay à la séance extraordinaire du 10 octobre 2014.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 14<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2014.

L'assistant-greffier,

JC/mfl

JEAN CROTEAU

---

*Le texte de la présente résolution est conforme aux délibérations de la réunion du 10 octobre 2014 mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.*

*Date de publication : 23 octobre 2014*

## **INTRANET**

---

*Le texte de la présente résolution est conforme aux délibérations de la réunion du 10 octobre 2014 mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.*

*Date de publication : 23 octobre 2014*